



**Commission Spécialisée des Duan et
Grades Equivalents
et Valorisation des Pratiques**

DEMANDE DE DUAN PAR EQUIVALENCE

DUAN DEMANDE :Date de la demande :.../.../...

WAI JIA (Arts Martiaux Chinois eXternes=)

- Kungfu Wingchun Jeet kunedo Shuai jiao

NEI JIA (Arts Martiaux Chinois Internes)

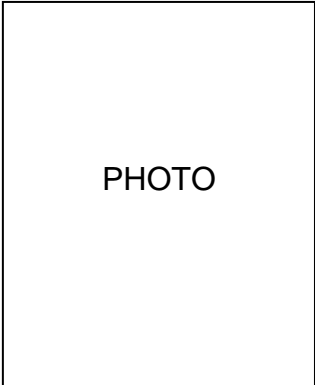
- Taichi chuan Bagua zhang Xingyi quan Yiquan

QIGONG (Arts Energétiques Chinois)

- Gigong

WUSHU SPORTIF

- Taolu Sanda



NOM : **PRENOM :**

DATE DE NAISSANCE .../.../..... **à :**

ADRESSE

CP :/ **Ville :**

TEL + EMAIL (obligatoire)

GRADE EQUIVALENT

LIEU : **FEDERATION** **DATE :** .../.../.....

Joindre à cette fiche copies suivantes :

- timbres de licences
- frais d'inscription
- frais de carte et diplôme (1^{ère} fois)
- pièce d'identité
- mineurs : autorisation parentale
- liste des taolu

| | <i>Frais d'inscription</i> | <i>Carte et diplôme</i> |
|---------------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} duan | 40 € | 23 € |
| 2 ^{ème} duan | 60 € | 23 € |
| 3 ^{ème} duan | 60 € | 43 € |
| 4 ^{ème} duan | 80 € | 43 € |
| 5 ^è et 6 ^è duan | 110 € | 43 € |

Signature :

Extrait du règlement de la CSDGE-VP : chapitre 2, Article 14.

Tout candidat à l'obtention d'un duan par équivalence doit, au minimum, remplir les conditions d'âge et de temps de pratique telles que fixées au sein du présent règlement. De plus, les candidats étrangers doivent justifier d'une carte de séjour temporaire, d'une carte de résident ou d'un certificat de résidence en cours de validité.

L'équivalence de duan dépend d'une décision individuelle de la CSDGE-VP. Les décisions de la CSDGE-VP relatives aux équivalences de duan sont prises à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour la voie considérée, après avis de la commission technique spécialisée concernée : cet avis sera prépondérant en cas de partage égal des voix. Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour être recevable une demande d'équivalence doit porter sur un grade délivré par une fédération nationale, ou une Attestation Test Technique ou une Epreuve Technique Préalable délivrées par la Fédération.

Aucun grade supérieur au 5^{ème} ne peut être obtenu par équivalence.

Une fois le principe d'équivalence acquis, le candidat passera devant un jury pour le niveau demandé : lui seul pourra confirmer l'obtention, ou non, de l'équivalence, du fait de l'hétérogénéité des systèmes de grades.

La date d'obtention qui sera prise en compte et portée dans le fichier des duan sera la date portée sur l'attestation de la fédération d'origine.

Les demandes d'équivalence de grade sont formulées auprès de la CSDGE-VP et doivent être accompagnées d'un dossier type fourni par la CSDGE-VP auquel doivent être notamment jointes les pièces suivantes:

- Une fiche descriptive avec photo d'identité,
- Une attestation officielle de grade délivrée par une fédération nationale étrangère.
- Une copie du diplôme délivré par la fédération nationale étrangère.
- Le contenu de l'épreuve passée au sein de la fédération nationale étrangère.

Il ne peut être obtenu plus d'une reconnaissance ou équivalence d'un Duan ou grade équivalent dans une même voie sauf en cas d'équivalence d'une Attestation Test Technique (ATT) passée devant un jury FFAEMC pour la discipline considérée.

Un même diplôme étranger ne peut servir que dans une seule voie.

A titre exceptionnel, les duan Wushu passés entre septembre 2014 et avril 2022 peuvent faire l'objet d'une demande d'équivalence dans une des 3 autres voies et une seule y compris pour le 6e duan.

Antécédents Sportifs :

* Début en Arts Energétiques et Martiaux Chinois

.....

* Licences (saisons) :

.....

* Titre(s) sportif(s) :

.....

* Autres (stages, pratique hors fédération)

.....

Expérience de dirigeant associatif

* Au niveau club

.....

* Au niveau départemental

.....

* Au niveau régional

.....

* Au niveau national

.....

* Au niveau international

.....*

Animation sociale et Arts Energétiques et Martiaux Chinois

Expérience et activité dans l'enseignement (dates de début, diplomes, titres obtenus) :

.....
.....
.....
.....
.....

Expérience en arbitrage

Départemental.....
Régional.....
National.....
International.....
Mondial.....

Passage de duan.

Duan obtenus :

| | | | | | |
|------|-------|------|-------|------|-------|
| Duan | | Date | | Lieu | |
| Duan | | Date | | Lieu | |
| Duan | | Date | | Lieu | |
| Duan | | Date | | Lieu | |
| Duan | | Date | | Lieu | |

